

MCCS INFOS du 05 OCTOBRE 2015**RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU CLUB
ET DE LA LICENCE POUR 2016 (1)**

La licence UFOLEP 2015 arrive à échéance le 31/10/2015. Après cette date, vous ne pourrez plus rouler en Ecole de Conduite ou en entraînement.

Pour renouveler votre adhésion et votre licence:

- Remplir un bulletin d'adhésion 2016
- Faire compléter un certificat médical (2)(imprimé UFOLEP) par votre médecin:
Mentionner: activité MOTOCROSS
 LOISIR pour la licence Ecole de conduite
 COMPETITION pour la licence compétition
- Signer la demande de renouvellement de la licence qui vous sera présentée lorsque vous remettrez les documents au club.
- Remettre ces documents à Aiton lors d'une séance d'Ecole de conduite (Attention à la date limite du 31 octobre).
- *Vous avez aussi la possibilité de les déposer (Président ou Secrétaire).*

***ATTENTION ! La nouvelle licence est validée lorsque le certificat médical et la demande de renouvellement ont été transmis à l'UFOLEP.
Afin d'éviter un refus de rouler en séance d'Ecole de conduite, prière de bien respecter ces consignes.***

(1) Ces infos ne concernent pas les nouveaux adhérents qui ont déjà demandé une licence 2016.

(2) Certificat médical spécial pour les pilotes de plus 40 ans et plus!

Jean-Claude BODEVIN
Président du MOT-CLUB COMBE DE SAVOIE
638 Route des Ayes 73460 VERRENS-ARVEY
04 79 38 59 11 / 06 73 54 40 89 / jc.bodevin@gmail.com